

## Délibérations du 20 octobre 2023

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du vendredi 20 octobre 2023, 9h, en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR)

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

**Vu** le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

**Vu** les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

### Prend les délibérations suivantes :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 24

Étaient présent.es :

**Collège A** : Martine SEVILLE, Émilie VAYRE, Isabelle BOEHM, Françoise ORAZI, Martin BARNIER

**Collège B** : Marie-Karine LHOMMÉ, Erica DUMONT, Pascale COLLIOT, Alexandre QUIQUEREZ

**Collège BIATSS** : Hervé BRUNI

**Personnalités extérieures** : /

**Usagers/ères** : Antoine TRUPIANO-REMILLE, Emilia GRUN, Maxime THIMON, Camélia BOUDJEMA, Nathan PERRAMOND, Alice PICCINALI, Léon TATO, Sam TROUILLOUD, Sarah REPPÉ

**Représenté.es** : Marie DESPRES-LONNET, Valérie HAAS, Hervé GOLDFARB, Tanguy LEROY, Alaïs NALLET

**Invité.es** : Stéphane POTA, Claudine GAY, Pierre-Yves STEUNOU, Clémentine TROCCON, Marine LEVADOUX, Arthur RAVIX, Mélanie ANGELLA, Philippe POLOME, Sébastien VALIN, Sylvie DADOMO

**Invité.es permanent.es** : Stéphanie PATFOORT, Cathy LOBRY, Marielle PIERRON, Andréa CHAMBLAS, Laurie FABRE

## INFORMATIONS ET ECHANGES

### 05 – Bilan Parcoursup 2023

Présentation du bilan de la campagne Parcoursup pour l'année 2023-2024. Les chiffres ont été arrêtés le 27 septembre.

#### Rappel calendrier

Dès le 20 décembre, l'interface d'information Parcoursup ouvre pour tous les publics. Les étudiant.es peuvent s'inscrire et formuler des vœux lors de la phase principale, du 18 janvier au 9 mars. Avant le 6 avril minuit, les étudiant.es finalisent leurs dossiers et confirment leurs vœux, puis les établissements examinent et ordonnent les candidatures du 15 avril au 15 mai.

Le processus d'admission de la phase principale débute le 1<sup>er</sup> juin et s'arrête au 7 juillet. Ensuite, la gestion des désistements s'étale du 8 juillet au 13 décembre. La phase complémentaire quant à elle, est à cheval avec la phase normale où le/la candidat.e peut déposer de nouvelles candidatures sur les formations qui sont progressivement disponibles. Enfin, la plateforme d'inscription ouvre le 04 juillet.

#### Capacités d'accueil

La capacité d'accueil totale attendue était de 5571 étudiant.es, auquel.les s'ajoutent 95 étudiant.es pour les années préparatoires arabe et chinois. Le nombre de candidatures confirmées cette année est un peu plus important que l'année dernière : 136 033 vœux contre 124 304 en 2022-23. Au total, 47 039 candidat.es ont déposé des vœux, soit 2,9 vœux par candidat.e contre 2,8 l'an passé. Cela représente 69 837 dossiers de candidat.es par mention majeure, contre 63 246 l'an passé.

#### Admission et inscriptions

Les admissions Parcoursup se sont arrêtées à 5234 réservations définitives, dont 530 qui ont été effectuées via la phase complémentaire de candidature. En L1, on dénombre en tout 5572 étudiant.es inscrit.es, dont 72 en année préparatoire langues. On note un rétrécissement des délais de la phase d'admission principale, annoncée en cours de campagne.

#### Principe des admissions et inscriptions en première année de licence

De nouvelles propositions d'admission sont transmises quotidiennement aux candidat.es, qui ont ensuite un temps pour répondre dans l'attente de voir évoluer leurs autres candidatures ; ils/elles peuvent réserver la place, la réserver potentiellement tout en maintenant d'autres candidatures, ou la refuser. À noter que ces réservations ne sont pas actées et peuvent évoluer, puisque de nouvelles propositions d'admission peuvent arriver pour le/la même candidat.e ayant déjà effectué une réservation.

Les premières propositions d'admission sont majoritairement déclinées durant les premiers jours, puis réservées et au fur et à mesure, jusqu'à être réservées définitivement. Les réservations rebondissent d'un couple à l'autre tant que l'étudiant.e n'a pas le couple qu'il/elle préfère.

On note toujours des disparités entre les différents couples au sein d'une même mention majeure. Certains comptabilisaient assez rapidement le nombre de réservations et inscriptions attendu.es, tandis que d'autres ont eu besoin de participer à la phase subsidiaire de candidatures et d'admissions Parcoursup. On remarque également une incohérence récurrente entre les niveaux en langues, prérequis pour les formations Langue, principalement lorsqu'il s'agit d'une association au niveau de la mineure, à mettre aussi en relation avec leurs disponibilités assez rapides en phase complémentaire. L'objectif étant parfois d'obtenir une admission sans prendre connaissance de la L1 choisie.

#### Profil des candidats

74 % des candidat.es sont scolarisé.es en terminale au moment de leur candidature. Les 26% restants concernent un public large : scolarisé.es dans le supérieur en réorientation, non scolarisé.es, scolarisé.es à l'étranger, scolarisé.es en DAEU ou autre diplôme de niveau IV.

#### Bilan global

La richesse de la nouvelle offre de formations de l'Université Lumière Lyon 2 a participé tout au long de la période d'admission à ralentir la stabilisation des réservations et la progression des inscriptions. La multiplicité des couples a créé une concurrence interne. La stabilisation des effectifs entre les différents couples a été difficile à obtenir, à cause des réservations Parcoursup et des inscriptions qui rebondissaient d'un couple à l'autre. Un.e même candidat.e pouvant obtenir plusieurs admissions consécutives même après s'être inscrit.e une première fois, cela nécessitait d'effectuer des modifications d'inscriptions sous Apogée et d'emplois du temps. Globalement, les inscriptions en ligne de juillet ont été plus lentes que l'an passé et les premières estimations des capacités d'accueil dédiées aux redoublant.es Lyon 2 ont été parfois sous-estimées, créant parfois des déséquilibres.

### **07 – Bilan Mon master 2023**

Présentation du bilan de la première campagne Mon master. Les chiffres ne sont pas nettement définis car il manque encore le nombre exact d'inscriptions notamment via un recours aux études en France.

#### Phase d'admission

Sur 143 offres candidatables, 53 parcours sont complets via l'admission Mon master, dont 20 au-dessus des capacités offertes limitées (probablement à cause de la donnée d'appel et des chiffres des redoublants qui n'ont pas forcément

été pris en compte). 30 parcours remplissent à moins de 50 % de la capacité ouverte limitée (COL). Via les phases complémentaires sur e-candidat, 5 parcours remplissent sur la deuxième vague et 9 supplémentaires via la troisième vague.

#### Inscriptions administratives

Au 28 septembre, on dénombre 35 parcours complets dont 17 en sureffectif, toujours probablement à cause des chiffres peu précis hors Mon Master (redoublements, Etudes en France), et également à cause de la donnée d'appel qui a été parfois surestimée. Sur les 3628 places offertes sur la plateforme, on dénombre 3040 inscriptions. On remarque une augmentation globale du nombre d'inscriptions, particulièrement marquée à l'ICOM (+19,1%). Cependant, les MEEF et la Faculté de droit subissent une légère baisse cette année.

Sur les 3329 recrutements de cette année, 2349 proviennent de Mon master (1190 primo inscriptions et 1159 en réinscription), et 161 d'e-candidat (82 primo candidats et 79 en réinscription). Il manque la nature des IA pour 819 externes (probablement issus d'Études en France, redoublements ou bugs relatifs à Mon Master).

#### Chiffres prévisionnels et résultats de l'année 2022-2023

Avec une CAL de 3754, la prévision pour cette année était de 88 % de recrutements via Mon master et 12 % en externe (via Études en France ou redoublement). Finalement, on note que seuls 67% du recrutement se sont effectués via Mon Master, 22% provenant de l'externe et 11% étant des places vacantes. Pour l'année prochaine, il est donc prévu d'ajuster le nombre de places limitées offertes sur Mon Master, et d'envisager un classement plus large sur la plateforme afin d'atteindre le niveau de 88 % initialement visé.

Il est à noter que les taux de propositions acceptés par rapport à la COL sont variables selon les UFR. On remarque notamment une différence importante entre la Faculté de droit JVD (taux d'acceptation de 110 %) et l'UFR ASSP (48 %). Douze parcours ont été remplis suite à la gestion des désistements (GDD), et 6 ont perdu des étudiant.es qui sont parti.es dans d'autres établissements, principalement dans le privé. Au 21 août, on compte donc 2736 acceptations définitives et 70 étudiant.es de plus sur cette période avec la GDD.

Au niveau de la région académique, l'université Lumière Lyon 2 est celle qui comptabilise le plus d'étudiant.es qui rentrent dans une procédure de saisine (197 saisines en 2023), notamment pour deux filières qui sont en tension, droit et psychologie. 47 propositions ont été faites par le COSIE au sein de Masters 1.

#### Quelques difficultés principales signalées et remontées au Ministère :

- Extraction des dossiers un à un, extractions Excel trop lourdes / par offre uniquement
- Bugs de pièces complémentaires
- Difficulté de suivi des convocations et de recherche d'un.e étudiant.e
- Format PCCD : impossibilité de pilotage des effectifs par parcours
- Suivi de l'alternance problématique
- Profil intermédiaire manquant entre l'administrateur et le gestionnaire (souhait d'avoir un administrateur par parcours pour vérifications des informations + gestion de la DA) + profil uniquement au niveau de la mention (embêtant pour les MEEF par exemple)

#### Lancement de la campagne 2023-2024

Un vote est prévu en CFVU du 24 novembre 2023 pour les attendus, critères, capacités et COL. Le paramétrage sera possible jusqu'au 31 décembre 2023 et le retour des données à saisir se fera au 7 novembre 2023. Le paramétrage par l'établissement débutera au 01 novembre 2023 pour les informations. La phase d'échanges sur les effectifs (attendus, critères, capacités) se déroulera du 08 au 16 novembre 2023 afin de rendre possible le paramétrage des offres candidatables du 8 janvier au 16 février 2024.

D'ici là, quelques axes d'améliorations sont visés pour la prochaine campagne :

- Ajustement des capacités CAL, ajustement des COL Mon Master et identification des publics
- Ajustement des recrutements externes : Études en France + redoublements
- Classement plus large sur Mon Master pour éviter de passer par eCandidat
- Estimation des saisines ou neutralisation
- Consolidation des chiffres des admissions hors Mon Master : signaler tout recours accepté, redoublements

## **08 – Bilan 1ère année accréditation**

Présentation du bilan de la première année d'accréditation et des chiffres sur la réussite en licence et master pour 2022-2023. Ces résultats sont fournis par l'OFIVE. Ils ont été consolidés à l'issue de la session 2 et ont été extraits le 12 octobre 2023.

### Principaux résultats

En L1, on compte 2881 admis.es, ce qui représente à peu près 83% d'admis.es sur les présent.es (+2,8% par rapport à 2021-2022) et 32,9 % de défaillances calculées sur les inscrit.es administratifs.

En L2, on approche les 90 % d'admis.es sur les présent.es avec 2849 admis.es (+8,4 % par rapport à 2021-2022) et 14,4 % de défaillance.

En L3, on note 3120 admis.es soit 92,2 % (+3,1% par rapport à 2021-2022) et près de 12 % de défaillant.es. On remarque donc une augmentation globale notable du taux de réussite pour tous les niveaux de licence au semestre pair, et également sur les semestres impairs de L2 et L3.

Pour les masters, les résultats sont encore à consolider au 12 octobre, il manque à peu près 20 % de notes. Actuellement, on compte 1982 admis.es en M1 et 2081 admis.es en M2. Cela représente globalement 95 % d'admis.es et 15 % d'étudiant.es défaillant.es.

### Analyse de l'impact lié à l'UE complémentaire libre sur les résultats des étudiant.es en 2022 2023

Sont concerné.es 7836 étudiant.es de licence, dont 78 % sur les 10 025 étudiant.es de licence. Il s'agit des étudiant.es qui ont une note à la complémentaire libre aux semestres pairs.

- En L1, 118 étudiant.es admis.es grâce à cette complémentaire libre (soit 4,2 % des étudiant.es de L1). 31 étudiant.es ont été ajourné.es avec le poids de cette complémentaire libre.
- En L2, 45 % d'admis.es grâce à la complémentaire libre et 52 % d'ajourné.es.
- En L3, 38 % d'admis.es avec la complémentaire libre et 51 % d'ajourné.es.

En 2022-2023, ce sont donc 220 étudiant.es, soit 2,6 % des étudiant.es de licence, qui ont été admis.es grâce au poids de cette complémentaire libre.

Le pourcentage d'admis.es grâce au poids de cette UE complémentaire libre varie entre les composantes. On compte par exemple 11,8 % d'admis.es en L1 à l'UFR SEG, 6,5 % à la Faculté de Droit JVD et 7,4% à l'ISPEF.

On note un effet négatif sur les étudiant.es qui ont été ajourné.es avec le poids de la complémentaire libre au lieu d'être admis.es. Les pourcentages les plus importants sont observés en langues et particulièrement en L2 (7,5 % d'étudiant.es qui auraient été admis à sans cette complémentaire libre) et en psychologie avec 5,8 % en L3. Il n'y a aucun effet significatif sur la moyenne annuelle.

### Impact des bonus engagement et sport sur les taux de réussite

Cette étude a été réalisée en septembre 2023 sur les résultats à l'issue de la session 2 des années universitaires 2020-21 et 2021-22. En 2020-21, 101 étudiant.es sur 28 475 ont eu un bonus engagement. Parmi eux, un seul a été admis à l'année grâce à ce bonus. En 2021-22, 141 étudiant.es avec un bonus d'engagement sur les 28 209 et seulement un seul admis grâce au bonus.

Les chiffres sont un peu plus importants pour le bonus sport : 2209 étudiant.es de licence ont bénéficié d'un bonus sportif en 2020-21, puis 2552 en 2021- 22. Cela représente 5.6% d'étudiant.es admis.es grâce à ce bonus en 2021-22.

## ADOPTIONS

### CADRAGE DES VŒUX PARCOURSUP

#### 6 – Cadrage des vœux Parcoursup

Présentation du cadrage des modalités d'examen des candidatures Parcoursup pour l'année 2023-2024 (commun à tous couples de licences 1).

Compte tenu des attendus de la formation, le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du/de la candidat.e s'appuiera notamment sur :

- Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche avenir
- Le projet de formation de l'élève
- Les relevés de notes disponibles de première et de terminale
- Les résultats de baccalauréat disponibles de première
- Un oral pourra éventuellement être organisé uniquement pour les formations « Parcours international »

Pour la fiche avenir et le projet de lettre de motivation (chacun coefficient 1, et communs à toutes les L1 non sélectives), la note de 12 sera attribuée.

Le calcul des moyennes de notes (coefficient 4) pour l'ensemble des baccalauréats et diplômes sera défini par chaque CEV en fonction des 3 possibilités suivantes :

- 1<sup>ère</sup> possibilité : Une moyenne globale des notes de première et de terminale (coefficient 4)
- 2<sup>ème</sup> possibilité : une moyenne globale des notes de première et de terminale (coefficient 1) + une moyenne comprenant au minimum 3 matières en première et 3 matières en terminale choisies parmi les enseignements communs et/ou des enseignements de spécialités (coefficient 2) + une moyenne issue de résultats des épreuves de baccalauréat de première (coefficient 1)
- 3<sup>ème</sup> possibilité : Une moyenne globale des notes de première et de terminale (coefficient 2) + Une moyenne comprenant au minimum 3 matières en première et 3 matières en terminale choisies parmi les enseignements communs et/ou des enseignements de spécialités. Coefficients de chaque matière définis par la mention (coefficient 2)

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 21  
Vote 01 – Adoption

Pour	Contre	Abst	NPPV
15	6	0	0

Fait à Lyon, le 20 octobre 2023

**Marie-Karine LHOMMÉ**  
Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle